



PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction départementale de la protection des populations

Grenoble, le 24 juillet 2015

INFORMATION

EQUARRISSAGE

Depuis le 1^{er} juillet 2015, en Isère, le service de l'équarrissage ATEMAX a été remplacé par l'entreprise :

MONNARD JURA
39160 SAINT-AMOUR France

N° VERT : 0 825 159 559

Ce N° est à contacter pour les demandes d'enlèvement :

- des cadavres des animaux de ferme,
- des cadavres ou des lots de cadavres de plus de 40 kg de toutes espèces domestiques ou sauvages (provenant des fourrières, refuges, zoos, des particuliers ou trouvés morts sans propriétaires).

En cas de difficulté contacter :

- aux heures ouvrables : la direction départementale de la protection des populations (DDPP) : 04 56 59 49 99
- ou en dehors de ces horaires : la préfecture, qui transmettra la demande à la DDPP (cadre d'astreinte).

Adresse postale :
Direction départementale de la protection des populations
CS 6 - 38028 GRENOBLE CEDEX 1

Horaires d'ouverture au public :
- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00